



## Réservation d'emplacement

Le présent contrat lie les parties suivantes :

Compagnie : _____	ET	LE CLUB DE FOOTBALL ROUGE ET OR
Adresse : _____		SAS, BUREAU 2254
_____		2300, rue de la Terrasse
@ : _____		Université Laval
Tél. _____		Québec, Québec G1V 0A6
Représentée par : _____		Représentée par : Mme Anne-Claire Nobili
		418-656-2131 (5546)

Cette entente concerne la réservation d'un emplacement, situé dans le stationnement # 303 de l'Université Laval, destiné à l'usage des membres de votre groupe qui se réuniront lors de l'avant-match du

### MONTAGE ET DÉMONTAGE

1. Le montage des chapiteaux peut être effectué la veille de la partie. Toutefois, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :
  - Pour un match présenté le dimanche : **le chapiteau peut être monté la veille, à l'emplacement désigné, à compter de 17h30 (cela pourrait se faire plutôt, après entente)**
  - Pour un match présenté le samedi : **le chapiteau peut être monté la veille, à l'emplacement désigné, à compter de 21h30.**
  - Il est **strictement interdit de percer la surface du stationnement**. Le montage de vos tentes et ou chapiteaux doit être supporté par des blocs de béton ou autre matériel approuvé.

Le défaut de se conformer à cette directive pourrait engendrer la suspension immédiate des travaux en cours ainsi que le démontage des installations déjà effectuées aux frais et dépens contre l'installateur.

Nous vous remercions de nous aider à préserver de bonnes relations avec nos usagers des stationnements et de faire en sorte que nous puissions continuer à vous permettre d'utiliser les espaces à l'avance.

À noter également qu'en aucun cas, l'Université Laval ou le Club de football Rouge et Or ne peut être tenu responsable des vols ou bris de matériel vous appartenant en propre ou propriété de vos sous-traitants. Pour des fins de prévention, si vous souhaitez amorcer l'installation d'un chapiteau la veille d'un match, nous vous recommandons d'installer d'abord la structure et le toit et d'effectuer le montage des murs le matin du match. Sachez également que durant toutes ces années, aucun méfait n'a été rapporté.

2. Le démontage doit obligatoirement s'effectuer avant la fin de la journée du match.

3. Prière de laisser le stationnement dans l'état où vous l'avez trouvé à votre arrivée. **Les cendres de BBQ doivent être disposées dans les poubelles rouges.** Aucune cendre ne doit être versée dans les poubelles blanches. (Aviser votre traiteur s'il y a lieu). Veuillez également à ce que les « Tie rap » ou autres déchets soient ramassés et jetés à la poubelle et non pas abandonnés sur le stationnement lors de votre départ.

### **RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT**

1. Vous devez fournir, **2 semaines** à l'avance, les dimensions de votre chapiteau afin de nous aider à mieux gérer l'espace dans le stationnement. Pour des raisons de sécurité, assurez-vous de placer les équipements destinés à préparer la nourriture à l'extérieur du chapiteau où vous recevez vos invités, soit en « plein-air », soit dans une tente 10 x 10 adjacente à celui-ci. **Aviser également votre traiteur de cette recommandation ainsi que de l'heure du démontage du chapiteau.**
2. Bien que vous puissiez convenir avec le ou la responsable du tailgate d'un emplacement prédéterminé, **notez que des changements peuvent intervenir lors du montage, en raison de facteurs incontrôlables.** *Les usagers (détenteurs de vignettes) demeurent toujours prioritaires et en aucun temps il sera possible de déplacer une voiture stationnée en règle.* Si un tel conflit survenait, votre emplacement sera relocalisé le plus près possible de l'endroit convenu au préalable.

### **SERVICES DISPONIBLES**

Comme à chaque année, nous fournirons quelques services sur place, tels des toilettes sèches ainsi que des contenants destinés à la récupération. Des agents du Service de sécurité seront également sur place dès 6 h pour orienter vos participants, vous donner quelques astuces de prévention aux incendies et voir au bon déroulement. **Pour le match du 26 août, veuillez noter que nous accueillerons les partisans dans les stationnements à compter de midi.** Pour nous aider à couvrir ces frais, nous vous facturerons en fonction du nombre personnes invitées :

#### **Tarifs 2017 + tx**

<b>Nombre de personnes</b>	<b>Montant</b>
1 à 75 personnes	150,00 \$
76 à 150 personnes	200,00 \$
151 à 225 personnes	250,00 \$
226 à 300 personnes	300,00 \$
300 à 375 personnes	350,00 \$
376 personnes et plus	400,00 \$

Le club de football Rouge et Or a plusieurs partenaires qui participent activement à la réussite et au succès de notre équipe. Pour cette raison nous vous invitons à les encourager en choisissant leurs produits. Vous pouvez communiquer directement avec leur représentant dont vous avez les coordonnées ci-dessous.

**BRASSERIE LABBAT** : M. Manuel St-Amand : Manuel.St-Amand@labatt.com,

**ALEX COULOMBE LTÉE** : M. Marc Dussault Tél : 418-2700 poste : 360

**La Boutique Rouge et Or** : Mme Nancy Cayouette Tél : 418-656-2131, poste : 5096

**J'ai bien lu et compris tous les règlements concernant l'« AVANT-MATCH » du Club de football Rouge et Or Saison 2017 et m'engage à les respecter**

**\*\* Veuillez cocher l'énoncé ci-haut s.v.p. avant de nous retourner votre copie signée.**

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant du groupe

\_\_\_\_\_  
Date